

La mise en oeuvre du RIFSEEP

Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel



Enjeux et objectifs



- Mettre en place un nouveau régime indemnitaire plus cohérent et qui intégrera les fonctions, sujétions, l'expertise et l'engagement professionnel des agents,
- Proposer les critères déterminant le périmètre du CIA,
- Permettre à chaque agent de disposer des éléments de rémunération liés aux emplois et de construire plus facilement son parcours professionnel.

Contexte et constat



- Un manque de transparence sur les modalités d'attribution du régime indemnitaire actuel des personnels de filières administratives et techniques,
- L'absence de critères permettant la valorisation de l'emploi,
- Un régime indemnitaire devenu obsolète et à rénover .

Indications - Contraintes



- Les études permettront de déterminer les éléments techniques et les critères (échelle de cotation, groupe de fonction...),
- Les propositions permettront de définir les modalités d'attribution de l'IFSE pour chaque emploi,
- Le tableau de cotation des emplois avec les grades ainsi que leur affectation aux groupes de fonction sera proposé.

Conduite et planification



- Le groupe de travail sera piloté par le CNE PERRIN et composé de 4 agents de la filière administrative et 4 agents de la filière technique. Me ADAM - Me BOUQUET - Me DOS SANTOS - Me GUILLAUMOND - Mr CHARRIER - Mr FAURE - Mr GRAND - Mr TRINCAL
- Des points réguliers seront effectués en CODIR
- L'échéance est fixée au second semestre 2020 pour une présentation aux instances compétentes